

# ADHESIONS OU RENOUELEMENT SAISON 2020/2021

Amis montagnards,

Pour adhérer à la section ou renouveler votre licence, vous avez trois possibilités :

## 1-Internet

- via le site FFCAM ou le lien suivant : <https://extranet-clubalpin.com/monespace/> muni de votre numéro de licence et du code internet reçu via le mail envoyé par la FFCAM début septembre
- via le site du club <https://www.caf-bagneres-bigorre.com/>

**2- Envoyer au CAF de Bagnères** – BP 233 – 65200 Bagnères de Bigorre votre appel individuel dument complété (options d'assurance, questionnaire de santé) et signé, accompagné du chèque de règlement à l'ordre du Club Alpin de Bagnères de Bigorre. Votre licence sera disponible dans les locaux du club lors de la permanence hebdomadaire du vendredi de 19 à 20h ou envoyée à domicile si vous joignez une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

**3-Passer au local du club**, rue Blanche Odin lors de la permanence :

Contrairement aux autres années, votre licence ne sera pas traitée sur le champ. La production de votre appel individuel 2020/2021 reçue de la FFCAM mi-septembre, sera obligatoire et validé par le secrétariat du club après vérification et paiement. Vous aurez la possibilité de vous faire envoyer la licence à domicile moyennant la somme de 1€ ou la récupérer à la prochaine permanence.

En l'absence de l'appel individuel 2020-2021, la demande de renouvellement ne pourra pas être traitée.

Le bureau